

Parc d'innovation suisse – *Switzerland Innovation*

Une chance unique de renforcer la recherche et l'innovation en Suisse

Les enjeux pour le Conseil des EPF:

1. Parc d'innovation: un atout durable pour la Suisse

La recherche de pointe et l'innovation sont des atouts majeurs pour la Suisse. Le Parc d'innovation suisse permettra de consolider durablement la capacité d'innovation du pays, et le Domaine des EPF entend dès lors contribuer de manière substantielle au succès de cette initiative.

2. Priorité au réseautage et à l'infrastructure

Le Parc d'innovation suisse complète judicieusement les efforts en matière d'innovation déployés par les écoles polytechniques, les établissements de recherche et l'économie privée et permet de les faire évoluer, tout en tenant compte des excellentes structures actuelles d'encouragement de

l'innovation. L'un des accents est placé sur la mise à disposition de compétences et d'infrastructures, ainsi que sur la mise en réseau étroite des sites et des acteurs de l'innovation.

3. Le Domaine des EPF investi d'un rôle-clé

L'ETH Zurich et l'EPFL, ainsi que les établissements de recherche (PSI, WSL, Empa et Eawag), possèdent des compétences avérées en matière de recherche et d'innovation dans des secteurs d'activité où l'industrie suisse excelle. Très bien ancrés dans les régions et à l'échelle nationale, ils jouissent d'une solide réputation dans le monde entier et jouent un rôle-clé dans le parc d'innovation.

Un réseau dédié à l'innovation en Suisse

Les résultats exceptionnels en matière de recherche et d'innovation, qui sont autant d'atouts majeurs pour l'économie suisse, présentent un intérêt national supérieur. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement ont lancé l'idée d'un parc suisse consacré à l'innovation pour créer un réseau national sur plusieurs sites et stimuler ainsi la compétitivité, la gestion efficace des ressources et le développement durable. Ainsi, ce parc est appelé à compléter et renforcer encore le système existant d'encouragement de l'innovation, qui a fait ses preuves à l'échelle nationale, et ses différentes structures régionales.

Centres névralgiques de la R&D industrielle

Le Parc d'innovation suisse *Switzerland Innovation* est une occasion unique de consolider durablement le positionnement de la Suisse face à la concurrence internationale. Il est soutenu conjointement par la Confédération, les cantons, les acteurs scientifiques et l'économie, tandis que les différents sites qui le composent sont placés sous l'autorité et la responsabilité d'organisations promotrices distinctes. Le but est de créer pour les entreprises et les chercheurs basés en Suisse un environnement le plus propice possible à

l'innovation et d'améliorer encore la mise en réseau de la science avec l'économie. *Switzerland Innovation* a aussi pour objectif d'attirer des unités de R&D appartenant à des entreprises suisses ou étrangères de renommée internationale, particulièrement performantes et dont les activités sont essentiellement axées sur la recherche. Pour cela, on a désigné cinq sites (le Park Basel Area, le PARK InnovAARE, le Park Zurich, le Park Network West EPFL et le Park Biel/Bienne) sur lesquels il s'agit de développer les infrastructures et de regrouper les forces vives pour créer des centres de recherche et développement industrielle.

Le Domaine des EPF comme leader de l'innovation

Avec ses six institutions, le Domaine des EPF est aujourd'hui déjà un réseau d'innovation reconnu, dont les activités et l'importance dépassent les frontières nationales. Les deux EPF et les quatre établissements de recherche couvrent un large éventail de disciplines et disposent de remarquables compétences dans la recherche et l'innovation, en particulier dans les secteurs d'activité où l'industrie suisse excelle. Ces moteurs de l'innovation sont très bien établis aux niveaux national et régional et jouissent d'une très bonne réputation dans le monde. En collaboration avec les universités et les hautes écoles spécialisées cantonales ainsi qu'avec

des partenaires de l'économie, ils mettent les innovations rapidement en pratique. Le Domaine des EPF est donc investi d'un rôle-clé dans le Parc d'innovation suisse et contribue de manière déterminante à l'attractivité des sites.

Des rôles différents pour les institutions du Domaine des EPF

Switzerland Innovation se compose aujourd'hui de cinq sites juridiquement indépendants, qui appartiennent à un même réseau et se complètent les uns les autres sur la base de leur orientation thématique et stratégique.

L'organisation et la structure de ces sites varient selon la région. Alors que les cantons romands se sont unis pour former le Park Network West EPFL, il existe en Suisse allemande quatre sites distincts. Ces deux modèles reposent néanmoins sur la conviction que la clé du succès de *Switzerland Innovation* réside dans sa structure en réseau.

Le Park Zurich sera chapeauté par une fondation mandatée par la Direction de l'économie zurichoise. Son site d'implantation prévu à Dübendorf fait partie du concept de développement urbain régional. L'ETH Zurich et l'Empa y participeront au travers de projets thématiques concrets.

Le Park Network West EPFL, qui réunit les cantons de Vaud, Genève, Valais, Neuchâtel et Fribourg ainsi que l'EPFL, est lui-même constitué de cinq sites. En tant que partenaire académique, l'EPFL met sur pied une collaboration scientifique pour chaque maillon du réseau, sans toutefois y participer financièrement, à la différence de ses propres antennes régionales et de l'*EPFL Innovation Park* sur le campus de Lausanne.

La participation et le rôle de chaque institution du Domaine des EPF sur les autres sites peuvent être agencés et modulés selon les besoins. Il s'agira parfois d'une coopération souple avec un institut ou une chaire et parfois d'un projet nettement plus conséquent sur un site précis.

Gouvernance autonome

Le Domaine des EPF doit se conformer à la Loi sur les EPF et ses dispositions d'exécution, aussi dans le cadre de sa contribution à *Switzerland Innovation*. Les aspects institutionnels du parc d'innovation, en particulier la fondation qui sert de structure responsable au niveau national et les contrats passés entre celle-ci et les sites en réseau, sont subsidiaires et complémentaires. Si des immeubles de la Confédération sont concernés par un tel contrat ou d'autres conventions, ou qu'il est prévu que les institutions du Domaine des EPF occupent des objets appartenant à des tiers, ce sont

les compétences et le régime d'autorisation prévus dans l'Ordonnance concernant la gestion de l'immobilier et la logistique de la Confédération (OILC) qui s'appliquent.

Les institutions du Domaine des EPF s'impliquent dans le parc d'innovation en fonction de leurs ressources ordinaires. Aucuns fonds supplémentaires ne sont mis à leur disposition. Dans les conventions qu'elles passeront avec les cantons et d'autres partenaires, les institutions du Domaine des EPF veilleront à ce qu'il y ait une limite temporelle claire et ne prendront pas ou peu d'engagements financiers. Elles recherchent surtout des coopérations à caractère scientifique, leur objectif principal étant de contribuer au succès durable de *Switzerland Innovation* grâce à leur expertise et à leurs prestations dans la recherche et l'enseignement.

Participation active du Domaine des EPF au sein de l'organisation faîtière nationale

En tant qu'organisation faîtière nationale, la fondation *Switzerland Innovation* assure le positionnement international des différents sites et la commercialisation à l'étranger des prestations qu'ils proposent et complète ainsi leurs activités d'acquisition. La fondation participe aussi avec eux à la recherche de solutions de financement. Elle coordonne les activités entre les cinq sites et les met en réseau, veille à l'efficacité de leur collaboration avec les nombreux acteurs impliqués, garantit la cohérence de la marque faîtière ainsi que le respect des normes de qualité.

Le Domaine des EPF participe activement au développement du concept et à la mise en œuvre de la stratégie de *Switzerland Innovation*. Il est de ce fait très bien représenté au sein de l'organisation faîtière nationale: le président du Conseil des EPF, le président de l'ETH Zurich, la vice-présidente de l'EPFL et le directeur du PSI siègent au conseil de fondation. Grâce à sa large assise nationale, le Domaine des EPF contribuera de manière significative à la mise en réseau et à la collaboration au sein de *Switzerland Innovation*.

Editeur
Conseil des EPF
Fritz Schiesser, président

Renseignements
Téléphone +(0)44 632 75 77
kommunikation@ethrat.ch

Zurich et Berne, février 2015 / mise à jour: octobre 2016